

**FICHE DE POSTE  
OPERATEUR AU SOL**

<b>Rattachement hiérarchique</b>	L'opérateur au sol est rattaché au Chef du pôle production
<b>Profil Prérequis Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigoureux,</li> <li>• Précis</li> <li>• Avoir l'esprit d'équipe</li> <li>• Adaptable aux situations, il opère sur le réseau ferré national selon les besoins.</li> </ul> <p>Formation assurée après évaluation des aptitudes physiques et aptitudes aux missions de sécurité.</p>
<b>Missions principales</b>	<p>L'opérateur au sol a en charge d'assurer l'ensemble des opérations au sol liées à l'arrivée, au relai et au départ d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure, ainsi que celles nécessaires à un remaniement ou à une desserte terminale dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'agent au sol peut également assurer la desserte de wagons c'est-à-dire leur acheminement du réseau ferré national au site d'un client.</p>
<b>Missions spécifiques à la sécurité et à sa gestion</b>	<p>Dans le cadre de ses missions au quotidien, l'opérateur au sol est responsable des missions de sécurité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former des convois selon les règles de composition</li> <li>• Inspecter les wagons afin de s'assurer de leur aptitude à circuler en toute sécurité</li> <li>• Organiser, exécuter et guider des manœuvres ferroviaires</li> <li>• Manœuvrer des installations ferroviaires, tracer et contrôler des itinéraires,</li> <li>• Réaliser le bulletin de composition et le bulletin de freinage des trains,</li> <li>• Réaliser l'essai de frein en relation avec le conducteur.</li> </ul> <p>Il délivre un bulletin et un relevé de composition sur lesquels il a consigné ses observations. Il est également habilité à réaliser des visites techniques et une petite maintenance du matériel roulant.</p> <p>Il est titulaire des TES Suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• G : « Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) », pour les trains autres que de voyageurs.</li> <li>• H : « Commander une manœuvre ».</li> <li>• I : « Utiliser des installations de sécurité simples ».</li> <li>• J : « Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI) ».</li> <li>• K : « Réaliser un essai de frein ».</li> <li>• L : « Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure ».</li> </ul> <p>Il est titulaire des TSAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OP2 : Mettre en place la signalisation arrière des trains,</li> <li>• OP3 : Vérifier la présence de l'Attestation de Mise en Ordre de Route (AMOR) pour un véhicule travaux titulaire d'un agrément de circulation.</li> </ul>